



© Upec - direction de la communication - Nicolas Darphin

Christine BARATS est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'univ. Paris-Descartes, en délégation au CNRS (ISCC).

PLS

Les regroupements sont-ils une spécificité française ?

J.A. : Non. On assiste aussi à des regroupements en Grande-Bretagne, par exemple, et dans d'autres parties du monde, en Asie notamment. La spécificité française réside surtout dans le fait que les institutions d'enseignement les plus prestigieuses sont les grandes écoles, alors qu'en Allemagne, en Grande-Bretagne, les élites sont formées à l'université. On a donc en France un découplage entre le lieu de fabrication de la recherche (l'université) et le lieu de formation des élites, qu'on ne retrouve pas dans beaucoup d'autres pays.

PLS

La fragmentation université-grandes écoles est-elle toujours aussi forte aujourd'hui ?

J.A. : Elle est moins forte qu'auparavant, précisément parce que les politiques de rapprochement ont eu des effets. Dans les années 1980, on était dans deux mondes distincts où les gens se rencontraient peu, voire pas. Aujourd'hui, une multitude de dispositifs organisent un dialogue au moins entre les exécutifs, qui font que ces établissements sont pris dans des projets collectifs. Si l'on s'intéresse à l'expérience des étudiants, en revanche, il n'est

pas certain que le rapprochement soit aussi net. La vie d'un étudiant en grande école reste très différente de celle d'un étudiant en université, et les filières de fabrication des élites restent attachées aux grandes écoles, même si les universités ont su développer des formations de grande qualité.

PLS

L'idée de fusion ne fait-elle pas peur ?

C.B. : En général, les équipes de direction sont plutôt favorables à la fusion. Depuis quelques années, les établissements renforcent leur stratégie de communication, notamment en changeant de nom, et les fusions participent de ce mouvement. Mais les situations sont diverses. Il faut tenir compte des dynamiques territoriales, parfois des tensions entre villes universitaires, ce qui ne facilite pas les fusions. Les ancrages disciplinaires ravivent aussi certains rapports de force. À Paris, les configurations sont complexes, que ce soit entre établissements *intra-muros*, entre établissements *intra-muros* et périphériques, ou entre universités et grandes écoles...

PLS

La loi LRU de 2007 sur l'autonomie des universités a-t-elle accéléré le mouvement ?

J.A. : Cette loi a eu un impact dans certains lieux. À Aix-Marseille, notamment, elle est apparue aux présidents d'université de l'époque comme un cadre législatif permettant de gérer un grand établissement, aux effectifs très importants, ce qui pour eux n'était pas le cas du cadre précédent, mis en place par la loi Savary (1984). Dans ce cas précis, l'adoption de la loi LRU a favorisé la fusion.

PLS

On invoque souvent le classement de Shanghai comme baromètre de la santé des établissements français. De quoi s'agit-il ?

C.B. : Ce classement est né en 2003 dans un contexte où la Chine mettait en place des réformes importantes dans l'enseignement supérieur. Dans un premier temps, il visait à comparer les universités chinoises aux établissements étrangers, puis il a été présenté comme un classement qui devait aider les étudiants chinois à trouver une université de qualité à l'étranger. Mais il a surtout contribué à faire émerger la notion d'universités de classe

mondiale, des universités compétitives dans un contexte de comparaison des établissements.

Le prisme de ce classement, cependant, n'est pas l'enseignement, mais la recherche. Les critères sont par exemple le nombre de prix Nobel et de médailles Fields, le nombre de publications dans les revues *Science* et *Nature*, le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline... Même si depuis 2009, l'université à l'origine du classement publie des classements dits thématiques laissant une place aux sciences humaines et sociales, ces critères restent plus proches des logiques des sciences dures.

PLS

Comment ce classement est-il devenu une référence ?

C.B. : Il n'est pas la référence partout. Aux États-Unis, il est même peu connu, car le pays a ses propres classements, publiés par discipline depuis 1983 dans le magazine *US News and World Report*. En Europe, l'écho du classement de Shanghai est assez divers. En fait, son succès dans un pays est en général inversement proportionnel au résultat du pays dans le classement, les résultats fonctionnant comme une ressource médiatique ou politique. En France, sa médiatisation a été importante. Et encore, seulement à partir de 2007, dans un contexte de réforme et de mobilisation. S'il est devenu la référence, c'est parce que, à l'époque, le gouvernement l'a utilisé comme argument pour justifier les réformes, comme un moyen pour renforcer la volonté de faire des regroupements.

J.A. : En lui-même, un classement ne produit pas d'effet. Seule son instrumentalisation en fait une référence. La preuve : d'autres classements sont bien plus flatteurs pour le système académique français. Le classement SCImago, tout aussi contestable que celui de Shanghai, place le CNRS parmi les meilleurs organismes de recherche au monde. Mais ce n'est pas lui que l'on a mobilisé dans les discours. Le classement de Shanghai a été utilisé pour montrer qu'il y avait un problème en France et qu'il fallait réformer son système académique.

PLS

Ce classement est-il un bon baromètre ?

C.B. : De tels classements sont réducteurs, car ils comparent des éléments difficilement